

JMB/PA

N°2024-45

**OBJET**

BUDGET ANNEXE  
EXPLOITATION FORETS  
APPROBATION DU BUDGET  
PRIMITIF 2024

Nombre de membres ayant  
assisté à la séance : **14**

Votes pour : **15**  
Abstentions : 0  
Votes contre : 0

Affiché à la porte de la  
Mairie : **le 12 avril 2024**

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Accusé de réception en préfecture  
N°2024-0393 2024-04-04 DEL 2024-45 DE  
Date de télétransmission : 23/04/2024  
Date de réception préfecture : 23/04/2024

L'an **deux mille vingt-quatre**, le **dix avril**, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-LARY-SOULAN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de **Monsieur André MIR**, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : **15**  
Date de convocation du Conseil Municipal : **3 avril 2024**

**PRÉSENTS** : André MIR, Philippe AIZIER, Jacques SALAT, René DARAN, Aline NARS, Christophe BOURREC, Marie-Françoise VIDALON, Alain DEDIEU, Hélène GUIOUNET, Jacques ROCA, Marie-Pierre FORGUE SUPERBIE, Daniel GASPA, Jean-Henri MIR, Nicolas HERQUE

**ABSENTE/EXCUSÉE** : Sophie REY (procuration à Marie-Françoise VIDALON)

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de **14** et pouvant valablement délibérer, il a été conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement après l'ouverture de la session, à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. **Madame Hélène GUIOUNET** ayant obtenu au scrutin secret la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Rapporteur : André Mir, Maire

Je vous présente la proposition de budget primitif du budget annexe Exploitation Forêts pour l'exercice 2024 qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

Dépenses de fonctionnement		Recettes de fonctionnement	
Dépenses réelles	27 881,06	Recettes réelles	1 000,00
Opérations d'ordre	0,00	Opérations d'ordre	0,00
Report résultat 2023	0,00	Report résultat 2023	26 881,06
<b>Total</b>	<b>27 881,06</b>	<b>Total</b>	<b>27 881,06</b>
Dépenses d'investissement		Recettes d'investissement	
Dépenses réelles	0,00	Recettes réelles	0,00
Opérations d'ordre	0,00	Opérations d'ordre	0,00
Report résultat 2023	0,00	Report résultat 2023	0,00
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>Total</b>	<b>0,00</b>

En fonction de ces éléments, je vous invite à vous prononcer sur cette affaire communale.

Le Conseil Municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales,  
Où l'exposé de Monsieur le Maire,  
Après en avoir délibéré,

.../...

Décide :

- D'approuver le budget primitif du budget annexe Exploitation Forêts pour l'exercice 2024 tel que présenté ci-dessous :

Dépenses de fonctionnement		Recettes de fonctionnement	
Dépenses réelles	27 881,06	Recettes réelles	1 000,00
Opérations d'ordre	0,00	Opérations d'ordre	0,00
Report résultat 2023	0,00	Report résultat 2023	26 881,06
<b>Total</b>	<b>27 881,06</b>	<b>Total</b>	<b>27 881,06</b>
Dépenses d'investissement		Recettes d'investissement	
Dépenses réelles	0,00	Recettes réelles	0,00
Opérations d'ordre	0,00	Opérations d'ordre	0,00
Report résultat 2023	0,00	Report résultat 2023	0,00
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>Total</b>	<b>0,00</b>

Ainsi fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.  
Pour extrait certifié conforme.

Fait à Saint-Lary-Soulan, le 10 avril 2024



Le Maire,

André MIR